



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel pour découvrir l'environnement du poste d'agent d'aménagement paysager au sein du service Haute Saintonge Fleuri CDCHS et Madame PERTHUIS Maléna du 28 mars au 1^{er} avril 2022.

Fait à Jonzac,
Le 25 MARS 2022

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON